



Déposé le 27-05-14

Scanné le

JSV



14-PET-027

Jeunesse socialiste
vaudoise

Lausanne, le 27 mai 2014

Secrétariat général
Grand Conseil vaudois
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

PETITION : « Pour un financement des partis réglementé, transparent et juste. »

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 31 de la Constitution vaudoise, nous avons l'honneur de déposer la pétition suivante voulant mettre fin à l'omerta autour du financement des partis en demandant une modification de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP).

Les signataires de cette pétition :

- s'inquiètent de la véritable indépendance des partis politiques par rapport aux intérêts privés
- ne comprennent pas les raisons pour lesquelles certains partis ne veulent pas publier la liste de leurs donateurs
- sont convaincus de l'importance du plafonnement des dépenses de campagnes de manière à ne pas fausser le jeu démocratique

Dès lors, les soussigné-e-s demandent formellement aux député-e-s du Grand Conseil vaudois.

- que les comptes de campagne soient systématiquement publiés
- un plafonnement du budget des campagnes électorales identiques à tous les partis
- limiter les dons privés aux partis politiques
- de publier la liste de tous les donatrices et donateurs de plus de Frs. 500.-

Veuillez trouver ci-joint les paraphes de notre pétition « Pour un financement des partis réglementé, transparent et juste ».

Joël Waeger
Co-secrétaire

Raphaëlle Javet
Co-secrétaire

Axelle Coppe
Trésorière

Romain Pilloud
Webmaster

Julien Rilliet
Porte-parole

D.-A. Ramsauer
Resp. formation